



Action en Région Île-de-France

Jeux Chorégraphiques

de l'écriture des chorégraphes à la performance des interprètes.



Meritxell Checa Esteban

Dimanche 3 juin 2018

Théâtre Firmin Gémier/La Piscine et Conservatoire intercommunal
254, avenue de la division Leclerc, 92290 Châtenay-Malabry

L'association « **Passeurs de Danse** » organise une action en région sur le thème des « jeux chorégraphiques », le dimanche 3 juin 2018

PUBLIC VISE

Le stage est ouvert à tous les enseignants, artistes chorégraphiques et intervenants culturels susceptibles de s'adresser aux élèves et aux étudiants, sans aucun prérequis de niveau de pratique.

TYPE D'ACTION

Cette action est organisée autour du travail de Meritxell Checa Esteban, chorégraphe, interprète et pédagogue, qui conduira l'atelier du matin intitulé « les jeux chorégraphiques ». Marielle Brun lui fera écho l'après-midi dans une conférence au cours de laquelle elle précisera les concepts évoqués en pratique et développera quelques pistes pédagogiques en découlant.

DATE

Le dimanche 3 juin 2018 de 9 heures à 17 heures.

LIEU

Le théâtre Firmin Gémier /La Piscine et le Conservatoire de musique et de danse de Châtenay-Malabry, 254, avenue de la division Leclerc, 92290 Châtenay-Malabry

PLANNING du stage

9h : accueil des stagiaires. Mot de bienvenue de Thierry Tribalat, président de « Passeurs de danse »

9h30 : Atelier de pratique dirigé par Meritxell Checa Esteban

12h30 : Buffet partagé à la « salle des machines » du théâtre.

14h : Conférence : Les jeux chorégraphiques et leurs retentissements pédagogiques par Marielle Brun, ex-présidente et fondatrice de « Passeurs de danse ».

16h : Quelques éléments conclusifs par Thierry Tribalat

THEME : Les jeux chorégraphiques : de l'écriture des chorégraphes à la performance des interprètes.

Les chorégraphes, chacun à leur manière, jouent avec la matière que leur offrent les interprètes et avec les procédés qu'ils expérimentent et affectionnent pour composer leur œuvre. Les interprètes, qu'ils aient participé ou non à la création initiale, jouent leurs rôles pour donner à voir aux spectateurs leur incorporation de la partition.

Le pédagogue, à son tour, pose des règles de jeu à ses élèves afin qu'ils découvrent la spécificité d'une gestuelle et/ou d'une écriture et qu'ils puissent, à leur mesure, en rejouer.

Meritxell Checa Esteban s'appuiera notamment sur le travail de Pina Bausch, sur celui de Philippe Decouflé (et de « Nouvelles pièces courtes » qu'elle danse actuellement) et sur son propre travail, pour que les participants expérimentent ces jeux chorégraphiques.

INTERVENANTES

Meritxell Checa Esteban

Née à Barcelone (Espagne) en 1983, Meritxell Checa étudie différentes disciplines dans le monde de la danse de façon indépendante avant d'intégrer en 2006 l'université **Folkwang Hochschule** à Essen (Allemagne).

Durant sa carrière, elle a toujours alterné sa propre création artistique, sous le nom **wilky_troc** (qui compte différents solos et pièces tels que «*Last Picture* », «*Protocolo*» ou «*Etairas* »), avec le travail d'interprète auprès de différents artistes et compagnies internationaux : en 2006 elle travaille avec **Alias Compagnie** (Suisse), de 2007 au 2011 elle est danseuse invitée du **Tanztheater Wuppertal von Pina Bausch** (Allemagne); et en 2009 de **Johannes Wieland dans le Staatstheater Kassel** (Allemagne); depuis 2010 elle travaille régulièrement avec la compagnie **DCA-Phillippe Decouflé** (France); en 2016 elle travaille aussi avec **Stopgap Dance Company** (Angleterre).□

En 2015, elle crée le projet *Tanztheater Social Projet* pour rapprocher la création et la danse de personnes non professionnelles.

Marielle brun

Fondatrice de «*Passeurs de danse* », association qu'elle a présidée jusqu'en 2017, Marielle Brun, DAAC de l'académie de Clermont-Ferrand, a consacré sa vie professionnelle au développement de la danse à l'Ecole en fondant son travail sur son expérience personnelle de professeur agrégée d'EPS, de spécialiste des arts du cirque et surtout de la danse. Elle est diplômée de l'université de Clermont-Ferrand en anthropologie de la danse.

FRAIS D'INSCRIPTION

Le coût du stage est :

- **15 € pour les adhérents de l'association,**
- **40 € pour les non adhérents** : cela inclut l'adhésion à l'association (25 euros pour l'année scolaire 2018-2019) et donne accès à toutes les activités de «*Passeurs* », aux autres stages notamment, à compter du 1^{er} juin 2018. Les finalités de cette association sont résumées ci-dessous, les actions et ressources qu'elle propose sont présentées sur son site : www.passeursdedanse.fr
- **15€ pour les étudiants**, l'adhésion est au prix réduit de 15 € ; cette action en région est exceptionnellement gratuite pour eux.

NB : Les éventuels frais de transport, d'hébergement et de repas restent à la charge du stagiaire.

INSCRIPTION AU STAGE DU 3 JUIN

Vos candidatures devront parvenir par courrier et par mail.

Pour vous inscrire, réservez votre place en envoyant votre bulletin d'inscription et éventuellement d'adhésion à l'association à : guillotcoco@free.fr

Puis par courrier à : Julie Sollier, 37 rue charpentier, 92340 Bourg-la-Reine.

Votre inscription ne sera effective qu'à réception de ces deux éléments.
Vous recevrez une confirmation par mail.

L'ASSOCIATION « PASSEURS DE DANSE »

Association loi 1901 fondée en novembre 2008. Les membres de l'association Passeurs de danse constituent un réseau de mutualisation et d'enrichissement des connaissances et des pratiques sur la transmission de la danse en milieu scolaire et universitaire.

L'association poursuit les objectifs suivants en respectant un certain nombre de principes. Elle s'engage à:

- considérer la transmission de la danse en milieu scolaire et universitaire comme une activité culturelle singulière, originale à visée d'éducation physique et artistique et donnant lieu à des formes très diversifiées ;
- cultiver une ouverture d'esprit par rapport aux différents styles de danse et aux différentes formes de pratique ;
- s'inscrire dans une perspective de compréhension et d'enrichissement mutuel et non de polémique, d'exclusion ou de prise de pouvoir ; respecter la parole de chacun ;
- témoigner d'une honnêteté intellectuelle et artistique en citant les sources (auteurs, artistes, enseignants, œuvres...) qui ont nourri le travail proposé au sein de l'association (textes, articles, analyses, ateliers de pratiques...) ; à respecter la réglementation sur le droit à l'image ;
- contribuer au développement d'une banque de données (informations institutionnelles, recherches, témoignages...) et à sa diffusion ;
- ne pas exploiter les ressources offertes par l'association à des fins commerciales.

CONTACTS

Vous pouvez nous contacter pour des renseignements complémentaires :

yann.beudaert@u-psud.fr,

sophie.delacou@yahoo.fr,

guillotcoco@free.fr,

michele.metoudi@orange.fr, tel : 06 20 31 40 25

julie.sollier@gmail.com

Passeurs de Danse. Stage « Jeux chorégraphiques »
FICHE D'INSCRIPTION
3 juin 2018

NOM.....
Prénom.....
Date de naissance
Profession
Adresse.....
.....
Courriel
Tel

- Le règlement du stage par chèque de 15 € à l'ordre de « Passeurs de danse » est joint au bulletin d'inscription.
- Si nécessaire, le règlement d'adhésion de 15 € pour les étudiants et de 25 € pour les autres, à l'ordre de « Passeurs de danse », est également joint.
- La carte d'étudiant sera vérifiée à l'entrée du stage.

J'autorise les responsables du stage à utiliser les images prises lors du stage à des fins de communication pour l'association « Passeurs de danse ».

Fait le, à

Signature du participant

Rappel : Cette inscription doit être adressée avant le 13 mai, date impérative, à

- 1) guillotcoco@free.fr
- 2) Madame Julie Sollier
37, rue Charpentier
92340 Bourg la Reine